

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

#### Arrêté du 6 octobre 2015 modifiant l'arrêté du 30 mars 2012 fixant les conditions physiques et médicales d'aptitude exigées des personnels militaires de la gendarmerie nationale et des candidats à l'admission en gendarmerie

NOR : INTJ1508851A

Le ministre de l'intérieur,

Vu l'arrêté du 30 mars 2012 fixant les conditions physiques et médicales d'aptitude exigées des personnels militaires de la gendarmerie nationale et des candidats à l'admission en gendarmerie,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« *Art. 1<sup>er</sup>.* – I. – Les militaires de la gendarmerie nationale doivent présenter une aptitude médicale conforme aux exigences et aux contraintes inhérentes aux fonctions qu'ils exercent.

« II. – Sans préjudice des critères complémentaires définis dans les annexes I à IV, les missions qui leur sont dévolues impliquent impérativement l'absence de contre-indication :

« – au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;

« – à la conduite de véhicules légers ;

« – au service externe de jour comme de nuit.

« III. – Le II du présent article ne s'applique pas aux musiciens de l'orchestre de la garde républicaine ou aux choristes du chœur de l'armée française. »

**Art. 2.** – Après l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté susvisé, il est inséré un article 1<sup>er</sup>-1 ainsi rédigé :

« *Art. 1<sup>er</sup>-1.* – L'aptitude physique et mentale des personnels militaires de la gendarmerie nationale et des candidats à l'admission en gendarmerie nationale est contrôlée à l'occasion du recrutement ou au cours des visites médicales périodiques. Elle est définie sous la forme d'un profil médical chiffré minimum et d'exigences particulières adaptées aux impératifs de la fonction. »

**Art. 3.** – L'article 4 de l'arrêté susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« *Art. 4.* – Des dépistages des toxicomanies et de l'alcoolisme sont effectués à l'occasion des visites médicales pratiquées dans le cadre de l'admission en gendarmerie.

« Le commandement est autorisé, le cas échéant, à contrôler l'imprégnation alcoolique ou l'emprise de substances psychoactives et à en tirer les conséquences disciplinaires appropriées. Ce contrôle est réalisé au moyen des tests de dépistage mis à sa disposition. »

**Art. 4.** – L'article 5 de l'arrêté susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« *Art. 5.* – Constitue une clause générale d'inaptitude au service au sein de la gendarmerie :

« – tout usage de stupéfiant découvert lors des dépistages dans les conditions décrites dans l'article 4 et confirmé par la mise en œuvre de techniques analytiques réalisées au sein de l'institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale ;

« – toute conduite addictive chronique dépistée par un faisceau d'arguments et susceptible de porter atteinte aux missions conférées. »

**Art. 5.** – A l'article 6 de l'arrêté susvisé, les mots : « applicables aux militaires de la gendarmerie nationale candidats à l'admission dans un autre corps ou statut » sont remplacés par les mots : « applicables aux sous-officiers de gendarmerie servant en vertu d'un contrat ».

**Art. 6.** – Le dernier alinéa de l'article 7 de l'arrêté susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« Elles sont également applicables :

« – aux militaires de la gendarmerie nationale candidats à l'admission dans le corps des officiers de gendarmerie ou dans le corps technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

« – aux sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale au cours de leur contrat d'engagement. »

**Art. 7.** – L'article 11 de l'arrêté susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« *Art. 11.* – L'agrément de toute demande initiale d'une candidate à l'engagement ou au volontariat est lié à l'absence de grossesse médicalement constatée.

« Toutefois, l'état de grossesse d'une candidate, constaté postérieurement aux opérations de recrutement mais antérieurement à la signature du contrat, suspend les effets de ce recrutement jusqu'à la première incorporation suivant l'expiration d'un délai correspondant à la durée du congé de maternité.

« Le recrutement devient possible à l'issue de cette période, si la candidate satisfait aux normes médicales d'aptitude définies par le présent arrêté.

« Au cours de la carrière, l'état de grossesse ne peut constituer en soi un cas d'inaptitude médicale, même temporaire, pour le renouvellement d'un contrat d'engagement, l'accession à l'état d'officier ou de sous-officier de carrière.

« Les modifications temporaires de l'état physiologique de la femme enceinte amène le médecin des armées à modifier temporairement le profil médical et à déterminer des restrictions d'emploi pouvant justifier le report de l'admission à un stage ou à un cycle d'enseignement. Le profil médical est obligatoirement réévalué avant la reprise du travail. »

**Art. 8.** – Les articles 14 et 16 de l'arrêté susvisé sont abrogés.

**Art. 9.** – Les annexes I, II, III, IV et V de l'arrêté susvisé sont remplacées par les annexes du présent arrêté.

**Art. 10.** – Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 6 octobre 2015.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le directeur des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale,*  
P. MAZY

ANNEXE I  
NORMES D'APTITUDE MÉDICALE REQUISES DES CANDIDATS À L'ADMISSION AU SEIN DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Corps, statut d'appartenance ou formation concernée	Profil médical requis	Critères complémentaires														
Officier de gendarmerie (OG)	<table border="1"> <tr> <td>S</td><td>I</td><td>G</td><td>Y</td><td>C</td><td>O</td><td>P</td> </tr> <tr> <td>2</td><td>2</td><td>2</td><td>4</td><td>3</td><td>2</td><td>0 ou 1(*)</td> </tr> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	2	2	2	4	3	2	0 ou 1(*)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers ;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Coefficient de mastication au moins égal à 30 p. 100 ;</li> <li>- Absence de bégaiement prononcé ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'entraînement physique militaire et sportif (EPMS).</li> </ul>
S	I	G	Y	C	O	P										
2	2	2	4	3	2	0 ou 1(*)										
Officier du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale (OCTAGN)	<table border="1"> <tr> <td>S</td><td>I</td><td>G</td><td>Y</td><td>C</td><td>O</td><td>P</td> </tr> <tr> <td>3</td><td>3</td><td>3</td><td>4</td><td>4</td><td>3</td><td>0 ou 1(*)</td> </tr> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	3	3	3	4	4	3	0 ou 1(*)	
S	I	G	Y	C	O	P										
3	3	3	4	4	3	0 ou 1(*)										
Volontaire dans les armées en service au sein de la gendarmerie nationale candidat au cycle de formation donnant accès au grade d'aspirant	<table border="1"> <tr> <td>S</td><td>I</td><td>G</td><td>Y</td><td>C</td><td>O</td><td>P</td> </tr> <tr> <td>2</td><td>2</td><td>2</td><td>4</td><td>3</td><td>2</td><td>0 ou 1(*)</td> </tr> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	2	2	2	4	3	2	0 ou 1(*)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers ;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Coefficient de mastication au moins égal à 30 p. 100 ;</li> <li>- Absence de bégaiement prononcé ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS.</li> </ul>
S	I	G	Y	C	O	P										
2	2	2	4	3	2	0 ou 1(*)										

Corps, statut d'appartenance ou formation concernée	Profil médical requis	Critères complémentaires														
Sous-officier de gendarmerie (SOG)	<table border="1" data-bbox="808 517 1368 588"> <thead> <tr> <th>S</th> <th>I</th> <th>G</th> <th>Y</th> <th>C</th> <th>O</th> <th>P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>4</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>0 ou 1(*)</td> </tr> </tbody> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	2	2	2	4	3	2	0 ou 1(*)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers ;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Coefficient de mastication au moins égal à 30 p. 100 ;</li> <li>- Absence de bégaiement prononcé ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS.</li> </ul>
S	I	G	Y	C	O	P										
2	2	2	4	3	2	0 ou 1(*)										
Sous-officier du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale (CSTAGN)	<table border="1" data-bbox="808 775 1368 847"> <thead> <tr> <th>S</th> <th>I</th> <th>G</th> <th>Y</th> <th>C</th> <th>O</th> <th>P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>4</td> <td>4</td> <td>3</td> <td>0 ou 1(*)</td> </tr> </tbody> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	2	2	2	4	4	3	0 ou 1(*)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers ;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Coefficient de mastication au moins égal à 30 p. 100 ;</li> <li>- Absence de bégaiement prononcé ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS.</li> </ul>
S	I	G	Y	C	O	P										
2	2	2	4	4	3	0 ou 1(*)										
Sous-officier de gendarmerie recruté pour servir en qualité de musicien de l'orchestre de la garde républicaine ou de choriste du chœur de l'armée française	<table border="1" data-bbox="808 1002 1368 1074"> <thead> <tr> <th>S</th> <th>I</th> <th>G</th> <th>Y</th> <th>C</th> <th>O</th> <th>P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>5</td> <td>4</td> <td>2</td> <td>0 ou 1(*)</td> </tr> </tbody> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	3	2	3	5	4	2	0 ou 1(*)	
S	I	G	Y	C	O	P										
3	2	3	5	4	2	0 ou 1(*)										

Corps, statut d'appartenance ou formation concernée	Profil médical requis	Critères complémentaires														
Volontaire dans les armées en service au sein de la gendarmerie nationale destiné à exercer les attributions d'agent de police judiciaire adjoint (GAV APJA)	<table border="1"> <thead> <tr> <th>S</th> <th>I</th> <th>G</th> <th>Y</th> <th>C</th> <th>O</th> <th>P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>4</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>0 ou 1(*)</td> </tr> </tbody> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	2	2	2	4	3	2	0 ou 1(*)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers ;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Coefficient de mastication au moins égal à 30 p. 100 ;</li> <li>- Absence de bégaiement prononcé ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS.</li> </ul>
S	I	G	Y	C	O	P										
2	2	2	4	3	2	0 ou 1(*)										
Volontaire dans les armées en service au sein de la gendarmerie nationale destiné à occuper un emploi particulier (GAV EP)	<table border="1"> <thead> <tr> <th>S</th> <th>I</th> <th>G</th> <th>Y</th> <th>C</th> <th>O</th> <th>P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>4</td> <td>4</td> <td>3</td> <td>0 ou 1(*)</td> </tr> </tbody> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	2	2	2	4	4	3	0 ou 1(*)	
S	I	G	Y	C	O	P										
2	2	2	4	4	3	0 ou 1(*)										

(\*) Le sigle P=1 est exigé des candidats militaires comptant plus de six mois de services militaires effectifs. Le sigle P=0 est attribué aux autres candidats à titre provisoire. Il doit être transformé en sigle P=1 au plus tard à la fin de la période de six mois de services militaires effectifs, ou avant la fin de l'engagement pour la scolarité dans le cas des élèves, ou encore avant la fin de la période probatoire lorsqu'elle existe.

ANNEXE II  
NORMES D'APTITUDE MÉDICALE REQUISES DES RÉSERVISTES OPÉRATIONNELS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Corps, statut d'appartenance ou formation concernée	Conditions médicales requises des candidats civils pour la souscription d'un engagement à servir dans la réserve (ESR)		Conditions médicales requises pour le renouvellement d'un ESR ou la souscription d'un ESR par un ancien militaire																													
	Profil médical requis	Critères complémentaires	Profil médical requis	Critères complémentaires																												
Réserviste rattaché au corps des officiers de gendarmerie	<table border="1"> <thead> <tr> <th>S</th> <th>I</th> <th>G</th> <th>Y</th> <th>C</th> <th>O</th> <th>P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>4</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	2	2	2	4	3	2	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Coefficient de mastication au moins égal à 30 p. 100 ;</li> <li>- Absence de bégaiement prononcé ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS.</li> </ul>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>S</th> <th>I</th> <th>G</th> <th>Y</th> <th>C</th> <th>O</th> <th>P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>5</td> <td>3</td> <td>3</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	2	2	3	5	3	3	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Coefficient de mastication au moins égal à 30 p. 100 ;</li> <li>- Absence de bégaiement prononcé ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS.</li> </ul>
S	I	G	Y	C	O	P																										
2	2	2	4	3	2	1																										
S	I	G	Y	C	O	P																										
2	2	3	5	3	3	1																										

Corps, statut d'appartenance ou formation concernée	Conditions médicales requises des candidats civils pour la souscription d'un engagement à servir dans la réserve (ESR)		Conditions médicales requises pour le renouvellement d'un ESR ou la souscription d'un ESR par un ancien militaire																													
	Profil médical requis	Critères complémentaires	Profil médical requis	Critères complémentaires																												
Réserviste rattaché au corps des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale	<table border="1"> <thead> <tr> <th>S</th> <th>I</th> <th>G</th> <th>Y</th> <th>C</th> <th>O</th> <th>P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3</td> <td>3</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>4</td> <td>3</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	3	3	3	4	4	3	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Coefficient de mastication au moins égal à 30 p. 100 ;</li> <li>- Absence de bégaiement prononcé ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS.</li> </ul>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>S</th> <th>I</th> <th>G</th> <th>Y</th> <th>C</th> <th>O</th> <th>P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3</td> <td>3</td> <td>3</td> <td>5</td> <td>4</td> <td>3</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	3	3	3	5	4	3	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Coefficient de mastication au moins égal à 30 p. 100 ;</li> <li>- Absence de bégaiement prononcé ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS.</li> </ul>
S	I	G	Y	C	O	P																										
3	3	3	4	4	3	1																										
S	I	G	Y	C	O	P																										
3	3	3	5	4	3	1																										

Corps, statut d'appartenance ou formation concernée	Conditions médicales requises des candidats civils pour la souscription d'un engagement à servir dans la réserve (ESR)		Conditions médicales requises pour le renouvellement d'un ESR ou la souscription d'un ESR par un ancien militaire																													
	Profil médical requis	Critères complémentaires	Profil médical requis	Critères complémentaires																												
Réserviste rattaché au corps des SOG ou militaire du rang	<table border="1"> <tr> <td>S</td><td>I</td><td>G</td><td>Y</td><td>C</td><td>O</td><td>P</td> </tr> <tr> <td>2</td><td>2</td><td>2</td><td>4</td><td>3</td><td>2</td><td>1</td> </tr> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	2	2	2	4	3	2	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Coefficient de mastication au moins égal à 30 p. 100 ;</li> <li>- Absence de bégaiement prononcé ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS.</li> </ul>	<table border="1"> <tr> <td>S</td><td>I</td><td>G</td><td>Y</td><td>C</td><td>O</td><td>P</td> </tr> <tr> <td>2</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>3</td><td>3</td><td>1</td> </tr> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	2	2	3	4	3	3	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Coefficient de mastication au moins égal à 30 p. 100 ;</li> <li>- Absence de bégaiement prononcé ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS.</li> </ul>
S	I	G	Y	C	O	P																										
2	2	2	4	3	2	1																										
S	I	G	Y	C	O	P																										
2	2	3	4	3	3	1																										

Corps, statut d'appartenance ou formation concernée	Conditions médicales requises des candidats civils pour la souscription d'un engagement à servir dans la réserve (ESR)		Conditions médicales requises pour le renouvellement d'un ESR ou la souscription d'un ESR par un ancien militaire																													
	Profil médical requis	Critères complémentaires	Profil médical requis	Critères complémentaires																												
Réserviste rattaché au corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale (CSTAGN)	<table border="1"> <thead> <tr> <th>S</th> <th>I</th> <th>G</th> <th>Y</th> <th>C</th> <th>O</th> <th>P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>4</td> <td>4</td> <td>3</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	2	2	2	4	4	3	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Coefficient de mastication au moins égal à 30 p. 100 ;</li> <li>- Absence de bégaiement prononcé ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS.</li> </ul>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>S</th> <th>I</th> <th>G</th> <th>Y</th> <th>C</th> <th>O</th> <th>P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>5</td> <td>4</td> <td>3</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	2	2	3	5	4	3	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Coefficient de mastication au moins égal à 30 p. 100 ;</li> <li>- Absence de bégaiement prononcé ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS.</li> </ul>
S	I	G	Y	C	O	P																										
2	2	2	4	4	3	1																										
S	I	G	Y	C	O	P																										
2	2	3	5	4	3	1																										

ANNEXE III  
NORMES D'APTITUDE MÉDICALE REQUISES DES MILITAIRES DE CARRIÈRE DE LA GENDARMERIE EN COURS DE CARRIÈRE

Corps concerné	Profil médical requis	Critères complémentaires														
Officier de gendarmerie	<table border="1"> <tr> <td>S</td> <td>I</td> <td>G</td> <td>Y</td> <td>C</td> <td>O</td> <td>P</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>2</td> <td>3(*)</td> <td>5</td> <td>4</td> <td>3</td> <td>1</td> </tr> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	2	2	3(*)	5	4	3	1	Identiques à ceux requis pour l'admission dans ce corps
S	I	G	Y	C	O	P										
2	2	3(*)	5	4	3	1										
Officier du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale	<table border="1"> <tr> <td>S</td> <td>I</td> <td>G</td> <td>Y</td> <td>C</td> <td>O</td> <td>P</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>3</td> <td>3(*)</td> <td>5</td> <td>4</td> <td>3</td> <td>1</td> </tr> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	3	3	3(*)	5	4	3	1	Identiques à ceux requis pour l'admission dans ce corps
S	I	G	Y	C	O	P										
3	3	3(*)	5	4	3	1										
Sous-officier de gendarmerie	<table border="1"> <tr> <td>S</td> <td>I</td> <td>G</td> <td>Y</td> <td>C</td> <td>O</td> <td>P</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>2</td> <td>3(*)</td> <td>5</td> <td>4</td> <td>3</td> <td>1</td> </tr> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	2	2	3(*)	5	4	3	1	Identiques à ceux requis pour l'admission dans ce corps
S	I	G	Y	C	O	P										
2	2	3(*)	5	4	3	1										
Sous-officier du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale	<table border="1"> <tr> <td>S</td> <td>I</td> <td>G</td> <td>Y</td> <td>C</td> <td>O</td> <td>P</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>2</td> <td>3(*)</td> <td>5</td> <td>4</td> <td>3</td> <td>1</td> </tr> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	2	2	3(*)	5	4	3	1	Identiques à ceux requis pour l'admission dans ce corps
S	I	G	Y	C	O	P										
2	2	3(*)	5	4	3	1										

(\*) L'absence d'obésité caractérisée ou compliquée peut s'apprécier sur une période de deux années.

ANNEXE IV  
NORMES D'APTITUDE MEDICALE REQUISES POUR ÊTRE ADMIS DANS CERTAINS EMPLOIS ET SPÉCIALITÉS

Emploi		Conditions médicales requises pour l'admission dans ces emplois																			
		Profil médical requis			Critères complémentaires																
Militaire affecté au sein de la garde républicaine	Cavalier	<table border="1"> <tr> <td>S</td><td>I</td><td>G</td><td>Y</td><td>C</td><td>O</td><td>P</td> </tr> <tr> <td>2</td><td>2</td><td>2</td><td>3</td><td>3</td><td>2</td><td>1</td> </tr> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	2	2	2	3	3	2	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers ;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS ;</li> <li>- Intégrité des mouvements du rachis ;</li> <li>- Aucune amputation, totale ou partielle, de doigt ;</li> <li>- Très bonne paroi abdominale ;</li> <li>- Absence de varices ou d'hémorroïdes.</li> </ul>				
	S	I	G	Y	C	O	P														
2	2	2	3	3	2	1															
Motocycliste	<table border="1"> <tr> <td>S</td><td>I</td><td>G</td><td>Y</td><td>C</td><td>O</td><td>P</td> </tr> <tr> <td>2</td><td>2</td><td>2</td><td>3</td><td>3</td><td>2</td><td>1</td> </tr> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	2	2	2	3	3	2	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers ;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite des motocyclettes ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS ;</li> <li>- Intégrité des mouvements du rachis ;</li> <li>- Très bonne paroi abdominale ;</li> <li>- Absence de varices ou d'hémorroïdes ;</li> <li>- Vision du relief normale ou satisfaisante.</li> </ul>					
S	I	G	Y	C	O	P															
2	2	2	3	3	2	1															

Emploi		Conditions médicales requises pour l'admission dans ces emplois																		
		Profil médical requis			Critères complémentaires															
Militaire affecté au sein de la garde républicaine	Infanterie	<p>Pour les militaires servant en vertu d'un contrat :</p> <p>Profil médical requis pour l'admission en gendarmerie dans le statut d'appartenance tel que défini à l'annexe I.</p> <p>Pour les militaires de carrière :</p> <p>Profil médical fixé à l'annexe III pour le corps d'appartenance.</p>						<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers ;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la station debout prolongée ;</li> <li>- Absence de contre-indication à exercer en ambiance de gaz irritant ou incapacitant ;</li> <li>- Absence de contre-indication au maintien de l'ordre ;</li> <li>- Pour les pelotons d'intervention de la garde républicaine (PIGR) uniquement : aptitude outre-mer (OM) et mission de courte durée (MCD).</li> </ul>												
		<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>S</td><td>I</td><td>G</td><td>Y</td><td>C</td><td>O</td><td>P</td> </tr> <tr> <td>2</td><td>2</td><td>2</td><td>3</td><td>3</td><td>2</td><td>1</td> </tr> </table>						S	I	G	Y	C	O	P	2	2	2	3	3	2
S	I	G	Y	C	O	P														
2	2	2	3	3	2	1														

Emploi	Conditions médicales requises pour l'admission dans ces emplois															
	Profil médical requis	Critères complémentaires														
Sous-officier de gendarmerie et volontaires servant en qualité de cavalier au sein d'une unité de gendarmerie départementale	<table border="1"> <tr> <td>S</td><td>I</td><td>G</td><td>Y</td><td>C</td><td>O</td><td>P</td> </tr> <tr> <td>2</td><td>2</td><td>2</td><td>3</td><td>3</td><td>2</td><td>1</td> </tr> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	2	2	2	3	3	2	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers ;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS ;</li> <li>- Intégrité des mouvements du rachis ;</li> <li>- Aucune amputation, totale ou partielle, de doigt ;</li> <li>- Très bonne paroi abdominale ;</li> <li>- Absence de varices ou d'hémorroïdes.</li> </ul>
S	I	G	Y	C	O	P										
2	2	2	3	3	2	1										
Officier au sein d'un peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG) ou d'un peloton spécialisé de protection de la gendarmerie (PSPG)	<table border="1"> <tr> <td>S</td><td>I</td><td>G</td><td>Y</td><td>C</td><td>O</td><td>P</td> </tr> <tr> <td>2</td><td>2</td><td>2</td><td>4</td><td>3</td><td>2</td><td>1</td> </tr> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	2	2	2	4	3	2	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers ;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS ;</li> <li>- Absence de contre-indication à exercer en hauteur ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la station debout prolongée ;</li> </ul>
S	I	G	Y	C	O	P										
2	2	2	4	3	2	1										
Sous-officier et volontaire au sein d'un peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG) ou d'un peloton spécialisé de protection de la gendarmerie (PSPG)	<table border="1"> <tr> <td>S</td><td>I</td><td>G</td><td>Y</td><td>C</td><td>O</td><td>P</td> </tr> <tr> <td>2</td><td>2</td><td>2</td><td>3</td><td>3</td><td>2</td><td>1</td> </tr> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	2	2	2	3	3	2	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers ;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS ;</li> <li>- Absence de contre-indication à exercer en hauteur ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la station debout prolongée ;</li> </ul> <p>Pour les militaires affectés dans un PSPG : absence de contre-indication au port de l'appareil respiratoire individuel (ARI).</p>
S	I	G	Y	C	O	P										
2	2	2	3	3	2	1										

Emploi	Conditions médicales requises pour l'admission dans ces emplois															
	Profil médical requis	Critères complémentaires														
Cynotechnicien au sein d'une unité de gendarmerie départementale	<table border="1"> <thead> <tr> <th>S</th> <th>I</th> <th>G</th> <th>Y</th> <th>C</th> <th>O</th> <th>P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	2	2	2	3	3	2	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers ;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS.</li> </ul>
S	I	G	Y	C	O	P										
2	2	2	3	3	2	1										
Sous-officier de gendarmerie au sein de la spécialité « montagne »	<table border="1"> <thead> <tr> <th>S</th> <th>I</th> <th>G</th> <th>Y</th> <th>C</th> <th>O</th> <th>P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	1	1	2	3	3	2	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers ;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS ;</li> <li>- Absence de matériel d'ostéosynthèse sur le fémur et le tibia ;</li> <li>- Vision du relief normale ou satisfaisante ;</li> <li>- Port de lentilles de contact interdit ;</li> <li>- Intégrité et stabilité de la ceinture scapulaire ;</li> <li>- Intégrité du rachis et des membres.</li> </ul>
S	I	G	Y	C	O	P										
1	1	2	3	3	2	1										

Emploi	Conditions médicales requises pour l'admission dans ces emplois															
	Profil médical requis	Critères complémentaires														
Sous-officier de gendarmerie au sein de la spécialité « système d'information et de communication » (SIC)	<p>Pour les militaires servant en vertu d'un contrat : Profil médical requis pour l'admission en gendarmerie dans le statut d'appartenance tel que défini à l'annexe I.</p> <p>Pour les militaires de carrière : Profil médical fixé à l'annexe III pour le corps d'appartenance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers ;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS ;</li> <li>- Absence de contre-indication à exercer en hauteur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréciation des troubles ostéo articulaires,</li> <li>- Appréciation des troubles sensoriels et neurologiques,</li> <li>- Appréciation des troubles cardio vasculaire,</li> <li>- Appréciation des troubles neurologiques,</li> <li>- Appréciation des prises médicamenteuses (vigilance),</li> <li>- Appréciation des conduites addictives.</li> </ul> </li> </ul>														
Conducteur de voitures rapides	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>S</td> <td>I</td> <td>G</td> <td>Y</td> <td>C</td> <td>O</td> <td>P</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>1</td> </tr> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	2	2	2	2	1	2	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers ;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS ;</li> <li>- Aucune amputation, totale ou partielle, de doigt ;</li> <li>- Vision du relief normale ou satisfaisante.</li> </ul>
S	I	G	Y	C	O	P										
2	2	2	2	1	2	1										
Plongeur	Identiques à celles exigées pour la plongée subaquatique et le travail en milieu hyperbare dans les armées.															

Emploi	Conditions médicales requises pour l'admission dans ces emplois															
	Profil médical requis	Critères complémentaires														
Pilote de vedettes de surveillance rapprochée et côtière de la gendarmerie	<table border="1"> <tr> <td>S</td> <td>I</td> <td>G</td> <td>Y</td> <td>C</td> <td>O</td> <td>P</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>1</td> </tr> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	2	2	2	3	1	2	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers ;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS ;</li> <li>- Vision du relief normale ou satisfaisante.</li> </ul>
S	I	G	Y	C	O	P										
2	2	2	3	1	2	1										
Officier de gendarmerie pour servir en qualité de pilote ou de mécanicien treuilliste	Identiques à celles exigées du personnel navigant des forces armées.															
Sous-officier de gendarmerie au sein des spécialités « aéronautique, pilotes », « aéronautique, mécaniciens cellules et moteurs » et « aéronautique, mécaniciens avionique »	Identiques à celles exigées du personnel navigant des forces armées.															

Emploi	Conditions médicales requises pour l'admission dans ces emplois															
	Profil médical requis	Critères complémentaires														
Militaire au sein du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN)	<table border="1"> <thead> <tr> <th>S</th> <th>I</th> <th>G</th> <th>Y</th> <th>C</th> <th>O</th> <th>P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	1	1	2	3	2	2	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers ;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS ;</li> <li>- Absence de contre-indication à exercer en hauteur ;</li> <li>- Intégrité du rachis, des membres et de la ceinture scapulaire ;</li> <li>- Bonne stabilité émotionnelle ;</li> <li>- Être apte à la pratique du parachutisme militaire.</li> </ul>
S	I	G	Y	C	O	P										
1	1	2	3	2	2	1										
Militaire au sein d'un peloton d'intervention inter-régionaux de la gendarmerie (PI2G)	<table border="1"> <thead> <tr> <th>S</th> <th>I</th> <th>G</th> <th>Y</th> <th>C</th> <th>O</th> <th>P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	1	1	2	3	2	2	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers ;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS ;</li> <li>- Absence de contre-indication à exercer en hauteur ;</li> <li>- Intégrité du rachis, des membres et de la ceinture scapulaire ;</li> <li>- Bonne stabilité émotionnelle.</li> </ul>
S	I	G	Y	C	O	P										
1	1	2	3	2	2	1										

Emploi	Conditions médicales requises pour l'admission dans ces emplois							
	Profil médical requis							Critères complémentaires
Officier ou sous-officier de gendarmerie au sein d'un peloton en gendarmerie mobile	S	I	G	Y	C	O	P	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers ;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la station debout prolongée ;</li> <li>- Absence de contre-indication au port de l'équipement de protection ;</li> <li>- Absence de contre-indication à exercer en ambiance de gaz irritant ou incapacitant ;</li> <li>- Absence de contre-indication au maintien de l'ordre ;</li> <li>- Aptitude outre-mer (OM) et mission de courte durée (MCD).</li> </ul>
	2	2	2	4	3	2	1	
Officier de gendarmerie au sein d'un peloton d'intervention (PI)	S	I	G	Y	C	O	P	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers ;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la station debout prolongée ;</li> <li>- Absence de contre-indication au port de l'équipement de protection ;</li> <li>- Absence de contre-indication à exercer en ambiance de gaz irritant ou incapacitant ;</li> <li>- Absence de contre-indication au maintien de l'ordre ;</li> <li>- Aptitude OM et MCD,</li> <li>- Absence de contre-indication à exercer en hauteur.</li> </ul>
	2	2	2	4	3	2	1	

Emploi	Conditions médicales requises pour l'admission dans ces emplois															
	Profil médical requis	Critères complémentaires														
Sous-officier de gendarmerie au sein d'un peloton d'intervention (PI)	<table border="1"> <tr> <td>S</td><td>I</td><td>G</td><td>Y</td><td>C</td><td>O</td><td>P</td> </tr> <tr> <td>2</td><td>2</td><td>2</td><td>3</td><td>3</td><td>2</td><td>1</td> </tr> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	2	2	2	3	3	2	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers ;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la station debout prolongée ;</li> <li>- Absence de contre-indication au port de l'équipement de protection ;</li> <li>- Absence de contre-indication à exercer en ambiance de gaz irritant ou incapacitant ;</li> <li>- Absence de contre-indication au maintien de l'ordre ;</li> <li>- Aptitude OM et MCD ;</li> <li>- Absence de contre-indication à exercer en hauteur.</li> </ul>
S	I	G	Y	C	O	P										
2	2	2	3	3	2	1										
<p>Moniteur et instructeur d'intervention professionnelle (MIP/IIP)</p> <p>Moniteur d'intervention professionnelle et de franchissement opérationnel (MIP-FO)</p>	<table border="1"> <tr> <td>S</td><td>I</td><td>G</td><td>Y</td><td>C</td><td>O</td><td>P</td> </tr> <tr> <td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>4</td><td>2</td><td>2</td><td>1</td> </tr> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	1	1	2	4	2	2	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers ;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS ;</li> <li>- Parfaite intégrité des membres et de la ceinture scapulaire.</li> </ul> <p>Pour les MIP-FO : absence de contre-indication à exercer en hauteur.</p>
S	I	G	Y	C	O	P										
1	1	2	4	2	2	1										

Emploi	Conditions médicales requises pour l'admission dans ces emplois																					
	Profil médical requis							Critères complémentaires														
Pilote d'engins blindés	<table border="1"> <tr> <td>S</td> <td>I</td> <td>G</td> <td>Y</td> <td>C</td> <td>O</td> <td>P</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>1</td> </tr> </table>							S	I	G	Y	C	O	P	2	2	2	3	3	2	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers ;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS ;</li> <li>- Vision du relief normale ou satisfaisante.</li> </ul>
S	I	G	Y	C	O	P																
2	2	2	3	3	2	1																
Tireur au fusil de précision	<table border="1"> <tr> <td>S</td> <td>I</td> <td>G</td> <td>Y</td> <td>C</td> <td>O</td> <td>P</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>1</td> </tr> </table>							S	I	G	Y	C	O	P	1	1	2	2	2	2	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de contre-indication au port et à l'usage de l'arme de dotation individuelle ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la conduite de véhicules légers ;</li> <li>- Absence de contre-indication au service externe de jour comme de nuit ;</li> <li>- Absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS ;</li> <li>- Vision du relief normale ou satisfaisante.</li> </ul>
S	I	G	Y	C	O	P																
1	1	2	2	2	2	1																
Affectation outre-mer et à l'étranger (hors opérations extérieures et missions outre-mer)	<p>Pour les militaires servant en vertu d'un contrat : Profil médical fixé à l'annexe I dans le statut d'appartenance.</p> <p>Pour les militaires de carrière : Profil médical fixé à l'annexe III pour le corps d'appartenance.</p>							<ul style="list-style-type: none"> <li>- Panoramique dentaire en cours de validité et soins dentaires effectués ;</li> <li>- Satisfaire aux vaccinations obligatoires et réglementaires requises pour servir sur le territoire ou le pays considéré ;</li> <li>- Absence d'antécédents psychopathologiques ou éthyliques ;</li> <li>- Absence de pathologie chronique susceptible de compromettre la disponibilité opérationnelle.</li> </ul>														

Emploi	Conditions médicales requises pour l'admission dans ces emplois	
	Profil médical requis	Critères complémentaires
Opérations extérieures et MCD	<p>Pour les militaires servant en vertu d'un contrat : Profil médical fixé à l'annexe I dans le statut d'appartenance.</p> <p>Pour les militaires de carrière : Profil médical fixé à l'annexe III pour le corps d'appartenance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Panoramique dentaire en cours de validité et soins dentaires effectués ;</li> <li>- Satisfaire aux vaccinations obligatoires et réglementaires requises pour servir sur le territoire ou le pays considéré ;</li> <li>- Absence d'antécédents psychopathologiques ou éthyliques ;</li> <li>- Absence de pathologie chronique susceptible de compromettre la disponibilité opérationnelle</li> </ul>
Conduite des véhicules	<p>L'avis d'aptitude médicale à la conduite des véhicules militaires VL, PL, SPL, TC et motocyclettes doit notamment satisfaire aux conditions de détermination édictées par les arrêtés du 08 février 1999 (A) relatif aux conditions d'établissement, de délivrance et de validité des permis de conduire et du 21 décembre 2005 (B) modifié par l'arrêté du 10 août 2010 (C) fixant la liste des affections médicales incompatibles avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire ou pouvant donner lieu à la délivrance de permis de conduire de durée de validité limitée.</p> <p>Absence de conduite addictive</p> <p>Motocyclettes : Intégrité des mouvements, des articulations, des membres et des ceintures. Absence d'amputation des doigts.</p> <p>(A) JO n° 43 du 20 février 1999, p 2675 (B) JO n° 301 du 28 décembre 2005, p 20098, texte n° 113 (C) JO n°213 du 14 septembre 2010</p>	
Restauration	Absence d'infection parasitaire et dermatologique chronique et d'antécédent pulmonaire récent	

ANNEXE V  
NORMES D'APTITUDE MÉDICALE REQUISES DES MILITAIRES DE CARRIÈRE POUR ÊTRE MAINTENUS DANS CERTAINS  
EMPLOIS ET SPÉCIALITÉS

Emplois	Conditions médicales requises pour le maintien dans ces emplois							
	Profil médical requis							Critères complémentaires
Motocycliste au sein de la garde républicaine ou d'une unité de gendarmerie départementale	S	I	G	Y	C	O	P	Identiques à ceux de l'annexe IV
	2	2	2	3	3	3	1	
Cavalier au sein de la garde républicaine ou d'une unité de gendarmerie départementale	S	I	G	Y	C	O	P	Identiques à ceux de l'annexe IV
	2	2	2	3	3	3	1	
Officier au sein d'un peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG) ou d'un peloton spécialisé de protection de la gendarmerie (PSPG)	S	I	G	Y	C	O	P	
	2	2	2	5	3	3	1	
Sous-officier et volontaire au sein d'un peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG) ou d'un peloton spécialisé de protection de la gendarmerie (PSPG)	S	I	G	Y	C	O	P	Identiques à ceux de l'annexe IV
	2	2	2	4	3	3	1	

Emplois	Conditions médicales requises pour le maintien dans ces emplois							
	Profil médical requis							Critères complémentaires
Sous-officier de gendarmerie au sein de la spécialité « montagne »	S	I	G	Y	C	O	P	Identiques à ceux de l'annexe IV
	2	2	2	3	3	2	1	
Sous-officier de gendarmerie au sein de la spécialité « système d'information et de communication » (SIC)	S	I	G	Y	C	O	P	Identiques à ceux de l'annexe IV
	2	2	3	4	3	3	1	
Conducteur de voitures rapides	S	I	G	Y	C	O	P	Identiques à ceux de l'annexe IV
	2	2	2	2	1	2	1	
Plongeur	Identiques à celles exigées pour la plongée subaquatique et le travail en milieu hyperbare dans les armées.							
Pilote de vedettes de surveillance rapprochée et côtière de la gendarmerie	S	I	G	Y	C	O	P	Identiques à ceux de l'annexe IV
	2	2	2	3	1	3	1	
Officier de gendarmerie pour servir en qualité de pilote ou de mécanicien treuilliste.	Identiques à celles exigées du personnel navigant des forces armées.							

Emplois	Conditions médicales requises pour le maintien dans ces emplois															
	Profil médical requis	Critères complémentaires														
Sous-officier de gendarmerie au sein des spécialités « aéronautique, pilotes », « aéronautique, mécaniciens cellules et moteurs » et « aéronautique, mécaniciens avionique ».	Identiques à celles exigées du personnel navigant des forces armées.															
Militaire au sein du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN)	<table border="1"> <tr> <td>S</td><td>I</td><td>G</td><td>Y</td><td>C</td><td>O</td><td>P</td> </tr> <tr> <td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>2</td><td>2</td><td>1</td> </tr> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	1	1	2	3	2	2	1	Identiques à ceux de l'annexe IV
S	I	G	Y	C	O	P										
1	1	2	3	2	2	1										
Militaire au sein d'un peloton d'intervention inter-régionaux de la gendarmerie (PI2G)	<table border="1"> <tr> <td>S</td><td>I</td><td>G</td><td>Y</td><td>C</td><td>O</td><td>P</td> </tr> <tr> <td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>2</td><td>2</td><td>1</td> </tr> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	1	1	2	3	2	2	1	Identiques à ceux de l'annexe IV
S	I	G	Y	C	O	P										
1	1	2	3	2	2	1										
Officier de gendarmerie au sein d'un peloton en gendarmerie mobile	<table border="1"> <tr> <td>S</td><td>I</td><td>G</td><td>Y</td><td>C</td><td>O</td><td>P</td> </tr> <tr> <td>2</td><td>2</td><td>3</td><td>5</td><td>3</td><td>3</td><td>1</td> </tr> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	2	2	3	5	3	3	1	Identiques à ceux de l'annexe IV
S	I	G	Y	C	O	P										
2	2	3	5	3	3	1										
Sous-officier de gendarmerie au sein d'un peloton en gendarmerie mobile	<table border="1"> <tr> <td>S</td><td>I</td><td>G</td><td>Y</td><td>C</td><td>O</td><td>P</td> </tr> <tr> <td>2</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>3</td><td>3</td><td>1</td> </tr> </table>	S	I	G	Y	C	O	P	2	2	3	4	3	3	1	
S	I	G	Y	C	O	P										
2	2	3	4	3	3	1										

Emplois	Conditions médicales requises pour le maintien dans ces emplois							
	Profil médical requis							Critères complémentaires
Officier de gendarmerie au sein d'un peloton d'intervention (PI)	S	I	G	Y	C	O	P	Identiques à ceux de l'annexe IV
	1	1	2	4	2	2	1	
Sous-officier de gendarmerie au sein d'un peloton d'intervention (PI)	S	I	G	Y	C	O	P	Identiques à ceux de l'annexe IV
	2	2	2	3	3	2	1	
Moniteur et instructeur d'intervention professionnelle (MIP/IIP) Moniteur d'intervention professionnelle et de franchissement opérationnel (MIP-FO)	S	I	G	Y	C	O	P	Identiques à ceux de l'annexe IV
	1	1	2	4	2	2	1	
Pilote d'engins blindés	S	I	G	Y	C	O	P	Identiques à ceux de l'annexe IV
	2	2	2	3	3	2	1	
Tireur au fusil de précision	S	I	G	Y	C	O	P	Identiques à ceux de l'annexe IV
	1	1	2	2	2	2	1	

Emplois	Conditions médicales requises pour le maintien dans ces emplois	
	Profil médical requis	Critères complémentaires
Affectation outre-mer et à l'étranger (hors opérations extérieures et missions outre-mer)	Profil médical fixé à l'annexe III pour le corps d'appartenance.	Identiques à ceux de l'annexe IV